



L'ÉGLISE UNIE DU CANADA
Formation et vocations ministérielles
Unité Ministères pastoraux, de présence et de formation (CECM)
 3250 rue Bloor ouest, Bureau 300, Toronto, On M8X 2Y4

Confirmation annuelle du statut par le consistoire / district

Formulaire devant être rempli chaque année par le comité de formation des candidats au ministère (E&S) du consistoire / district après l'entrevue annuelle.

Informations personnelles

Prénom(s) _____ Nom _____

Adresse _____ Ville / Province _____

Code postal _____ Téléphone (maison) _____

Courriel _____ Autre téléphone _____

Dans le cadre de la supervision requise par le Manuel (sections 024, 346 et 722) et sur la recommandation de son comité de formation des candidats au ministère (E&S), le Consistoire / District _____

- a reçu le rapport d'auto-évaluation annuelle du / de la candidat-e (CAN 205) ;
 - a rencontré le / la candidat-e susmentionné-e en date du _____ ou a demandé au Consistoire / District _____ de le / la rencontrer et a reçu son rapport ;
 - a examiné le rapport de la situation académique et du ministère supervisé de l'école de théologie (CAN 217);
 - a examiné les évaluations du programme de stage (SME 225) ;
 - a examiné la situation financière du / de la candidat-e ;
 - a examiné l'engagement du / de la candidat-e dans l'Église au cours de l'année qui vient de s'écouler ;
- a examiné le relevé de son casier judiciaire actuel pour le secteur des groupes vulnérables (Niveau 2) daté du _____ et par la présente, suite à une résolution datée du _____

confirme

révoque

le statut de la personne susmentionnée en tant que

- candidat-e au ministère diaconal
- candidat-e au ministère pastoral
- responsable laïque désigné-e

et ajoute les commentaires suivants (joindre des feuilles supplémentaires si nécessaire):

 Secrétaire du consistoire / district

 Jour Mois Année

Diffusion

Le comité de formation des candidats au ministère (E&S) du consistoire / district fait trois copies du formulaire et les distribue comme suit :

- L'original à l'unité Ministères pastoraux, de présence et de formation du Conseil général
- Une copie pour ses dossiers
- Une copie à l'école de théologie ou au programme du candidat-e
- Une copie au comité de formation des candidats au ministère (E&S) du synode